

**Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en
PASSERELLE A2 → A**

Attention, le dossier doit être complet à l'entrée en formation

- Fiche de renseignement complétée
- Mandat ANTS complété
- Photocopie recto - verso de la carte d'identité valide
- Photocopie recto - verso du permis de conduire
- ASSR2 si personne de – 22 ans
- Pour les moins de 26 ans : Photocopie de la JDC
- 1 plaquette de e-photos *

* Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS.
Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.
Attention si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

- 1 facture de – 3 mois (facture de téléphone gaz, électricité ou eau)

Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir:

- 1 justificatif de domicile d'une personne vivant à la même adresse que vous
- Copie de sa pièce d'identité valide
- 1 attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement

Attention :

la photocopie du permis de conduire et de la carte d'identité doit être nette, parfaitement lisible, avec l'intégralité du document visible (bords compris).

Equipement obligatoire dès l'entrée en formation

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 casque homologué | <input type="checkbox"/> 1 jean |
| <input type="checkbox"/> 1 paire de gants homologués | <input type="checkbox"/> 1 paire de chaussures montantes |
| <input type="checkbox"/> 1 blouson | |